

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6d. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6d.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, VENDREDI, 23 Juin 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No.

### ANNONCES.

#### Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

**IMPRIMEUR LIBRAIRE ET PAPETIER,**  
RUE BUADE, 9 RUE BUADE,  
Haute-Ville, Haute-Ville,  
QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillois et Perry, en cartons et en bois. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Carte à cacheter, Encres, Encriers, Pupitre portatif, Porte-feuilles, Papier à musique, Carton, Dessins de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ECOLLES, Devoirs, Atlas, Cahiers. Le Soussigné espère par sa longue expérience en cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai 1849.

#### JOS GAUVIN,

Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

#### Quincaillerie et Ferronnerie.

à la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose s'assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on a besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques sont servies, devraient lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique, Vis-à-vis le magasin de M. Boissau, JOS. GAUVIN.

Québec, 23 mai 1849.

#### MAGASIN NOUVEAU.

Le Soussigné, ci-devant dans l'établissement de M. Ls. Bil deau, informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN à son propre compte, à sa résidence actuelle, Rue LA FABRIQUE, No. 9. Il espère mériter l'encouragement public et de ses amis en particulier, par le choix et la variété de son assortiment et la modicité de ses prix.

J. ROY.

Québec, 11 mai 1849.

#### UN JEUNE INSTITUTEUR.

CAPABLE d'enseigner le français, l'arithmétique, la géographie et même la tenue des livres demande une situation comme instituteur à la campagne. Ce monsieur a obtenu du bureau des Examineurs un brevet de capacité, et fournira les certificats les plus satisfaisants. S'adresser à ce bureau.

Québec, 14 Mai 1849.

H. S. DALKIN, MARCHAND DE BOIS,

No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, Québec, 6 juin 1849.

#### AVIS.

LE SOUSSIGNE' a commencé comme Entrepreneur et Courtier, dans la grande bâtisse formant le coin des Rues ST. JACQUES et ST. PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. & J. M. FRASER. Effets de toutes sortes seront reçus pour emmagasinage à des taux extrêmement bas. Il sera fait des avances modérées sur les débits, si on l'exige.

Ohas. A HOLT.

Québec, 11 mai 1849.

#### APPAREILS

#### POUR L'ECLAIRAGE AU GAZ.

Thos. Andrews,

No. 3, RUE ST. JEAN, QUÉBEC,

INFORME respectueusement le public qu'il vient de recevoir par le "MARY ANN" et qu'il déballe maintenant un ASSORTIMENT CHOISI et ELEGANT d'articles pour l'éclairage au gaz comme jamais il n'en a été offert en cette cité, consistant en Chandelles, Pendants, Piliers, Brackets, &c., et une variété sans fin, d'autres articles avec des Globes en verre coupés pour assortir.

T. A. informe les personnes qui l'ont favorisé de leurs demandes pour appareils pour l'éclairage au gaz, que leurs effets sont arrivés et qu'il est prêt à leur livrer sous le plus court avis.

Québec, 1er juin 1849.

### ANNONCES.

#### LARD, BŒUF & FARINE DE Blé-d'Inde, a vendre.

500 QUARTS de farine de Blé-d'Inde, qualité supérieure. 100 barils de Saïndoux supérieure. No. 1. 30 quarts de, do, do, LARD, mess. Do Prime mess. Do Prime. Bœuf, Prime mess. Do Prime. etc. etc. etc.

JOHN M. YOUNG.

Bureau Quai Wellington. Québec, 6 juin 1849.

#### INSTITUTEUR DEMANDE.

UN Instituteur qualifié à tenir une Ecole-Modèle et capable d'enseigner le français et l'anglais, trouvera de l'emploi en s'adressant aux Commissaires d'écoles de la paroisse de St. Henri de La-zon. ou à ce bureau.

Québec, 6 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, ANT. A. PARANT, jr. Québec, 4 juin 1849.

#### PAPIER à DESSIN.

LES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique.
- Grand Aigle. Pelure blanche.
- Do do Dioptrique.
- Colombier.
- Jésus.
- Grand Raisin Dioptrique.
- Grand Aigle velin.
- Do do vergé.
- Grand Raisin velin.

Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

#### Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Crémazie.

Québec, 4 juin, 1849.

#### Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

#### Fromage de Gruyères.

REÇU directement de Suisse, Via Bordeaux, et à vendre chez J. & O. CRÉMAZIE,

Québec, 30 Mai 1849.

#### Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

#### AVIS AUX FABRIQUES

& AUX CONGREGATIONS DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

#### A VENDRE

AU plus bas prix possible un superbe TABLEAU PEINTURE représentant l'Immaculée Conception, d'après "Murillo." Ce Tableau d'une grande habileté d'exécution et d'une ressemblance parfaite, avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la Cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré, artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi, sur 7 de largeur. S'adresser, par lettre affranchie, au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

Québec, 1er juin 1849.

### ANNONCES.

#### VINS FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en :

- ST. JULIEN.
- ST. ESTAPE.
- MONFERRAND.
- BOURG.

Vins rouges.

- SAUTERNES.
- GRAVES.
- CERONS.

Vins blancs.

- LIQUEURS de la Martinique.
- Do de Bordeaux.
- VINS de la Champagne.
- SILLERY de Mousmeux.
- VERZENAY de VILLEDOMANGE.
- MAREUIL.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

#### Changement de Domicile.

Pierre Gingras, jr.

ENCRUTEUR & COURTIER.

PREND la liberté de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transporté son magasin et sa salle d'Encan en la Rue SAULT au MATELOT No. 8, où il sera prêt à recevoir les marchandises que l'on voudra bien lui confier.

Québec, 9 mai 1849.

#### Biere Alloa de Younger.

LE SOUSSIGNE'

OFFRE en vente la célèbre BIÈRE ci-dessus, au trait et en bouteilles. La bière au trait se vend au verre; elle est vraiment excellente.

Il fournit à toute heure des Soupes, Gâteaux, (Lazars), &c., &c., et a constamment à son établissement des Pâtisseries de la plus riche et de la meilleure sorte.

GEORGE SCOTT.

Confiseur, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 28 mai 1849.

#### A VENDRE.

BLE ORGE, POIS, FARINE ENTIERE en poches et en quart. FLEUR fine et supérieure.

ADAM BURNS.

Quai Napoléon. Québec, 30 avril 1849.

#### Grains de Semence.

200 MINOTS du plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure. Un petit lot d'ORGE très supérieure double roulée.

ADAM BURNS.

Quai Napoléon. Québec, 30 avril 1849.

#### A VENDRE.—A FLOT.

CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux à vapeur, Coke de fonderie.

CHS. E. LEVEY, & Cie.

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

### ANNONCES.

#### A vendre par les Soussignés

CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X. XX. XXX. Colle, Vitres. Clous à planches.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey.

Québec, 4 mai, 1849.

#### A Vendre par les Soussignés.

SUCRE Raffiné. Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson, Vins de Porto, en futailles et en bouteilles. Bouteilles à vin et Pipes T. D. Ancres, Chaines, Grellins, Chevilles, Barres de fer, Cuivre. Verroux, de métal jaune et de composition.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey.

Québec, 4 mai, 1849.

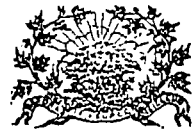
#### A VENDRE ex "LADY ELGIN." de Liverpool.

ETOUPE anglaise. Vaiselle du Canada, Ferblanc, I. C. Sel de Liverpool, en sac et en pain, Ancres de 25 à 30 quintaux, Chaines, Cables de 1 pouce à 1 1/2.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 23 mai 1849.



#### Société St. Jean-Baptiste DE QUÉBEC.

LES membres de cette société sont priés de se rendre à la messe de la Sainte-Trinité le dimanche 25 mai 1849, à 10 heures du matin, pour la célébration de la nouvelle église de St. Jean.

Les préparatifs ont été faits pour avoir un corps de musique vocale et instrumentale, composée des amateurs les plus distingués de Québec. La société a reçu des Etats-Unis, à grands frais, une collection des meilleurs instruments, elle a organisé une bande de musique attachée à la société dans la direction habile de M. Sauvageau. Un banquet aura lieu, si avant le 10 juin il a été inscrit assez de souscriptions chez les percepteurs.

La société invite les diverses autres sociétés St. Jean-Baptiste existant en Amérique à envoyer des députés pour les représenter à la procession et au banquet, et il leur sera réservée une place particulière. Toutes les sociétés de tempérance et philanthropiques hors de cette ville sont considérées comme sociétés sœurs; et leurs députés seront admis de droit dans les rangs de cette association.

Un programme de la procession et du banquet sera publié plus tard. Personne ne sera admis, à moins qu'il n'exhibe une carte d'admission et n'ait payé sa contribution.

Par ordre du comité de régie.

ULRIC J. TESSIER.

Secrétaire, archiviste. S. S. J. B. Q.

Québec, 16 mai 1849.—2f. s.

### Marchandises Nouvelles!

#### CHAPEAUX DE SATIN.

LES Soussignés viennent de recevoir par le Douglas de Londres, le Rory O'Moore de Liverpool, et le Canada de Glasgow, et par d'autres vaisseaux, leur

#### ASSORTIMENT GENERAL DE MARCHANDISES SECHES,

qu'ils vendent en gros et en détail.

Leur assortiment de Draps, de Casimirs et de Patrons de vestes, mérite une attention toute spéciale tant sous le rapport du choix que sous celui du prix.

Leurs CHAPEAUX, dits à la NAROLSON, sont de la plus belle qualité et dans le dernier goût, tels qu'il ne s'en trouve nulle part sur le marché de Québec.

AUSSI.

CHAPEAUX MANUFACTURÉS tout exprès pour les Messieurs du Clergé, et un assortiment d'étoffes à soutanes.

Québec, 28 mai, 1849.

Habot & Frere.

### EXTRAITS

#### DES JOURNAUX-FRANÇAIS.

PARIS, 30 mai.

Quel tapage! quelle violence! quelles interpellations grossières! quels trépignements de colère! quelles prétentions à la gravité et quels jeux d'enfants!... Nous sortons de l'Assemblée confus de ce que nous venons d'y voir, honteux de ce que nous venons d'y entendre. Après les dernières séances de la constituante, il était permis de croire qu'en fait de taquineries mesquines, d'altercations passionnées et de récriminations absurdes, nous avions eu tout ce qu'il était possible d'avoir; mais il nous était réservé d'assister à un spectacle plus triste et plus regrettable encore: la vieille Montagne est vaincue par la jeune, et nous n'en sommes encore qu'aux débuts. Cela promet!

C'est d'abord le citoyen Laclodure qui demande la permission de faire une observation sur la lecture du procès-verbal, formalité surannée, dit-il, qui fait perdre un temps précieux à l'Assemblée. Et l'orateur qui se montre si économe du temps, ne s'aperçoit pas qu'il abuse des moments et de la patience de cette même assemblée en soulevant d'une façon tout-à-fait inopportune une question de règlement qui ne peut être abordée qu'après que la chambre sera constituée. Viens ensuite M. Ménard, autre député montagnard, demandant qu'il lui soit permis de parler sur le licenciement de la garde nationale de Châlons-sur-Saône; puis M. Cantagrel, de la Démocratie pacifique, auteur du Fou du Palais-Royal; demandant qu'il lui soit permis de s'étonner de ce que les conseils-généraux, les préfets et les ministres osent encore se mêler d'élections. Tous les regards se portent sur M. Ledru-Rollin, qui paraît ne pas se douter qu'il y ait la moindre intention malicieuse à ses circulaires.

M. Lacrosse, ministre de l'intérieur, déclare de la manière la plus énergique, que jamais le ministère auquel il appartient n'a adressé aucune circulaire publique ou confidentielle de nature à porter atteinte au droit électoral; l'Assemblée, dit-il, a porté un jugement dans ce sens. A coup sûr, M. Ledru-Rollin ne pourrait en dire autant.

Voici M. Gambon, troisième Montagnard, qui, à son tour, demande aussi qu'il lui soit permis de jeter quelque nouvelle irritation à propos des élections de la Nièvre, et de rajouter la rumeur en accusation du ministère, tant de fois avortée. M. Baroche a joué un très-vilain tour à l'orateur en démontrant à l'Assemblée que les reproches adressés dans la circonstance au ministère par M. Gambon devaient retomber sur M. Gambon et son parti, auteurs des fausses nouvelles dénoncées comme ayant influencé les élections.

M. Castillon Saint-Victor nous a ensuite appris que M. Antony Thouret ne possédait pas légalement la qualité de Français, et que, dans tous les cas, il n'avait pas satisfait à la loi de la conscription. M. Antony Thouret a été obligé d'en convenir. Nous ne nous étonnons plus que le patriotisme de ce démocrate soit plutôt cosmopolite que français.

Jusqu'ici l'on n'avait eu que du temps perdu en taquineries mesquines et stériles, mais sous les déceptions de la Montagne l'orage couvait; il a éclaté, à propos du remplacement de M. le lieutenant-colonel Cauvin par M. le lieutenant-colonel Foltz, et de M. le général Lebreton par M. le général Forest. C'est M. Cha-voix, quatrième Montagnard, qui a porté cette question à la tribune.

M. le président d'âge a eu beau protester que c'était avec son autorisation et après avoir été consulté que ces changements avaient eu lieu, la Montagne, qui voulait faire du scandale, a persisté à continuer la discussion. En vain M. le président s'est couvert et a suspendu la séance; à la reprise, M. Ledru-Rollin s'est emparé de la tribune pour y faire de la passion et de l'emportement à froid. "Si l'Assemblée ne fait pas respecter ses prérogatives, s'est-il écrié, elle verra bientôt son enceinte violée par l'émeute." M. le président lui a répliqué. "Ce n'est pas nous qui violerons jamais l'Assemblée, mais vos amis!"

A ces mots, la Montagne ébranlée jusque dans ses fondements a vu des